L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS. MARDI MATIN 11 JANVIER 1881. 54me Année.

DUFOUR & LEMET, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 11 JANVIER 1880.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par J. V. Gourdain, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, moitié indivise d'une propriété rue Royale, entre celles Orléans et Ste Anne, dans le Deuxième District de cette ville; terrains nus et améliorés dans le 5me district de cette ville, anciennement Alger.

Par D. E. Morphy, aux Nos 108 et 110 rue des Magasins, faïence blanche et peinte.

Faïence blanche et peinte.—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Estimations cotonnières.

Une récolte de coton est toujours fort difficile à estimer d'avance, bien que ce soit celle dont on s'occupe le plus dans le monde, attendu qu'elle procure des travaux à une énorme quantité de gens. Elle emploie des laboureurs, des cultivateurs et des ramasseurs; elle nécessite des travaux de compressage et donne lieu à un vaste transport maritime, mettant par conséquent en alerte nombre de facteurs, de courtiers et d'armateurs, sans compter les entrepreneurs de roulage et les fournisseurs de liens et de toile d'emballage; elle donne ensuite de l'occupation aux filateurs et aux tisseurs, ce qui est le travail le plus considérable après celui du planteur.

Il y a donc des gens toujours intéressés à savoir quel pourra être le total approximatif de chaque récolte faite ou à faire, parce que les prix fluctuent en raison de ces estimations anticipées. On en fait bien autant, il est vrai, pour d'autres récoltes, comme celle du blé par exemple, qui tient aujourd'hui une des premières places commerciales dans les rendements de l'agriculture, mais le prix du blé est moins sujet à variation, parce que cette récolte est vite faite étant moins exposée que le coton aux désastres de la température. Il y a presque toujours un revers de médaille à la récolte du coton. Elle commence généralement bien. S'il fait trop sec au printemps, on peut sans inconvénient en retarder la plantation; un mois plus tôt ou plus tard est chose à peu près indifférente. Le coton vient vite, et s'il n'est pas mûr en septembre, il est mûr en octobre, ce qui revient absolument au même pour la quantité de produit qu'on en attend.

Mais si la plantation de coton commence toujours bien, elle ne finit pas toujours ainsi. La cueillette est longue. Elle exige une constante assiduité, et toute interruption, faute de mains ou de beau temps, lui est nuisible. Le coton ne donne pas non plus toute sa récolte à la fois. Il murit par degrés et cela n'en vaut que mieux, parce que le planteur n'aurait jamais assez de monde pour ramasser tout son coton en une semaine pas plus qu'en un jour; une maturité graduelle lui convient donc admirablement, à la condition d'avoir un temps favorable pour la cueillette de chaque succession de produits. Or, c'est là une condition qui se présente rarement. Il faut trois mois et demi et quatre mois pour ramasser le coton, et l'on ne peut compter sur une aussi longue période de temps propice. Il faut traverser les équinoxes d'automne et affronter ensuite les premières pluies d'hiver; ces calamités rendront toujours difficiles et incertains les calculs anticipés sur les récoltes de coton dans cette partie du monde.

On peut se tromper énormément en basant ces calculs sur des revers de température, et chaque année l'on cite un certain nombre de calamités individuelles causées par de simples troubles ou accidents atmosphériques. Nous ne croyons pas par exemple qu'il y ait eu beaucoup d'années aussi défavorables que la dernière pour le ramassage du coton. Les pluies ont été presque constantes pendant les quatre mois où la récolte murissant chaque jour, exige qu'on la ramasse en toute hâte et qu'on la mette à l'abri dans les magasins.

Les deux premiers mois ont été moins mauvais que les deux derniers, et les planteurs en ont heureusement profité pour sauver à peu près tout ce qui était bon à porter au moulin. Mais une saison de pluies continues ayant succédé à cette première période déjà très peu encourageante, on se figure difficilement comment, à l'exception des six jours de soleil qui ont brillé dans le commencement de décembre, les planteurs ont pu se livrer à des opérations quelconques de ramassage, à moins qu'ils n'eussent eu d'immenses hangars où le coton, éparpillé en couches légères, eût pu sécher convenablement avant de passer au moulin et d'être mis en balles. Les pluies étaient froides, d'ailleurs, et cette rigueur extraordinaire de la température eût suffi pour empêcher des ramasseurs mal vêtus de se porter dans les champs.

C'est alors aussi qu'une hausse est survenue dans le prix du coton, hausse fort naturelle, mais qui n'a pas été tout ce qu'elle aurait dû être à une époque où les éléments paraissaient être aussi profondément troublés. Et chose presque incroyable, les estimations de Liverpool, sur la récolte de coton aux Etats-Unis, estimations faites par des gens, tout aussi instruits que nous pouvons l'être nous-mêmes, sur les mauvais temps qui ont régné pendant la saison ordinaire de la cueillette, maintiennent un chiffre de balles aussi élevé et même plus élevé que celui de l'année dernière. "Il y a deux semaines, dit une de ces circulaires, une bonne moyenne aurait pu être fixée à 5,750,000 balles, mais on trouve maintenant des gens qui croient à une récolte de 6 millions de balles et qui craignent même qu'elle n'aille plus haut."

Il est évident qu'ici les opinions sont influencées par les envois faits dans les premiers mois de la saison, et c'est à ce résultat qu'il faut attribuer cette tendance à élever les estimations antérieures. Il est certain qu'il est difficile de réconcilier l'opinion des désastres causés par le mauvais temps avec la quantité de coton déjà reçue dans les ports ou les villes de l'intérieur. On ne peut pas admettre que le temps ait causé tant de mal quand les expéditions sont de ce qu'elles ont été l'année dernière et même les dépassent. Ces expéditions, s'étant maintenues jusqu'ici, peuvent faire croire en effet que les rapports, inspirés par une température défavorable, ont été exagérés de beaucoup et que pour être dans le vrai sur le volume de la récolte de 1880, il faut modifier quelque peu les couleurs du tableau et en effacer les parties sombres.

Cela peut s'expliquer d'une manière plus plausible. Les deux meilleurs mois pour la cueillette du coton ont été les deux premiers de la saison, et cette cueillette a suffi pour entretenir les expéditions sur le pied où on les voit aujourd'hui. Mais ces expéditions pourront-elles être maintenues? Telle est la question qui naturellement se présente d'elle-même. On a reçu tant en octobre, en novembre et en décembre. Recevra-t-on la même quantité de produit en janvier et en février? On a déjà fait diverses estimations pour [illegible], quelques uns les mettent au-dessus, d'autres les mettent au-dessous de janvier dernier. En attendant, ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a maintenant un excédant de 194,000 balles dans le total reçu, et si cet excédant est augmenté pendant ce mois-ci et le mois de février prochain, alors les hautes estimations seront en raison et les prix en seront influencés dans ce sens. Si, d'autre part, il y a diminution sensible dans les envois de coton, il faudra bien admettre, au contraire, que les estimations des pessimistes étaient les bonnes. Ces raisonnements et ces aperçus concernent la récolte de tous les Etats cotonniers, prise dans son ensemble, et non celles de la Louisiane, du Mississippi et de l'Alabama, qui sont reconnues déjà comme étant inférieures à celles de l'année dernière.

Argument à l'ordre du jour.

Le Dr C. H. Tebault, ce digne patriote et cet infatigable champion de tous les malheureux qui payent taxe, a publié hier matin dans le *Democrat* une lettre où il fait ressortir le dernier arrêt rendu par la Cour Suprême des Etats-Unis, sur les affaires financières de la ville de Memphis. Cet arrêt, dont nous avons déjà parlé, est en effet fort remarquable. La Cour Suprême des Etats-Unis y déclare qu'elle est absolument dépourvue de toute puissance exécutive vis-à-vis des Etats, les Etats étant souverains sans contestation possible, quand même les Etats, de leur autorité, altéreraient l'obligation des contrats. Par conséquent toutes décisions des cours inférieures fédérales ordonnant des levées de taxes pour satisfaire des porteurs de bons dans le district de Memphis et d'autres districts s'il y en a d'autres dans le même cas, dans le Tennessee ou ailleurs, sont nulles et de nulle valeur.

D'après cela, les créanciers ne peuvent avoir recours qu'à la Législature, si c'est la Législature qui a passé la loi altérant l'obligation des contrats, si non à la Convention si c'est une Convention constitutionnelle qui en a pris la responsabilité. Le point de droit est ainsi décidé de la manière la plus nette et la plus lucide. La Cour suprême n'entend exercer aucun droit d'exécution sur les législatures et les conventions qui ont seules le droit de lever des taxes.

Il suit de là que le second arrêt de notre cour suprême dans l'affaire de la taxe de 10 mills, arrêt qui a été rendu quelques jours après celui de la cour suprême des Etats-Unis, dans une affaire analogue, n'a plus nul considérant ni motif valable. Nous ne pensons pas que la cour suprême de la Louisiane veuille absolument reconnaître à la cour suprême des Etats-Unis une autorité qu'elle ne se reconnait pas elle-même et qu'elle répudie. Il reste à savoir maintenant si, après que la cour suprême des Etats-Unis a fait ainsi bon marché de la valeur d'un article de la Constitution fédérale relatif à l'exécution des contrats, notre simple cour suprême d'État persistera à s'ériger en puissance supérieure à la Convention, au peuple tout entier, et à la Législature. Il reste à savoir si la cour suprême des Etats-Unis s'inclinant devant une législature, notre cour suprême à nous ne voudra pas s'incliner devant la souveraineté de l'Etat par trois fois manifestée de la manière la plus solennelle.

Intéressant arrêt de la Cour Suprême.

Notre Cour Suprême, hier matin, par l'organe de son président le juge Bermudez a rendu un arrêt qui va mettre à l'aise les propriétaires du 4me district de dessèchement contre lesquels la ville avait obtenu des jugements. La cour a déclaré que tous ces jugements étaient nuls, par la raison que la loi, donnant un remède sommaire contre les propriétaires, était inconstitutionnelle en ce sens qu'elle n'indiquait pas dans son titre un de ses objets, qui est justement le remède sommaire dont il est question, et en vertu duquel les poursuites étaient exercées.

La cour a insisté fortement sur ce point que les réclamations pour dessèchement ont réellement de leur nature, et ne peuvent s'étendre au delà de la valeur ou du produit de la terre grevée de taxe.

La cour a aussi décidé que la cour d'appel de la paroisse d'Orléans est un tribunal inférieur et lui a lancé un ordre péremptoire d'avoir à juger une affaire dans laquelle la somme exacte de mille piastres est réclamée et qu'elle s'était déclarée incompétente à décider.

La cour a aussi décidé un procès en faveur des orphelins de l'asile Poydras, dans lequel la question soulevée était de savoir si l'exemption accordée avant la constitution de 1868 avait été rappelée. La cour a décidé dans la négative et a rejeté la demande pour une taxe de ville sur un bien rapportant un revenu appliqué exclusivement au soutien de l'asile qui est tout de charité et est au-dessous de ses affaires.

Dans un procès de la ville contre les cautions d'un shérif en défaut. Ces dernières plaidaient en compensation, un jugement rendu contre la ville.

La Cour a écarté cette défense et a ordonné que les cautions payassent *en argent*.

La Cour a rendu plusieurs autres arrêts importants que le manque de temps et d'espace ne nous permet pas de rapporter aujourd'hui.

Nous prions Mme L. Grunewald, qui préside à la table Cinderella, à la foire de la salle Grunewald, d'agréer nos remerciements pour sa très aimable attention.

H. Billard, (ancienne librairie Hébert) coin Chartres et Bienville, annonce qu'il a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 25 décembre.

Musique.—"Southern Breezes," tel est le titre d'une polka brillante qui vient d'être composée et publiée à Nashville, Tennessee. L'auteur Mme E. L. Ashford nous en transmet un exemplaire, ce dont nous la remercions.

Grunewald.—Nous publions aujourd'hui une annonce de M. L. Grunewald relativement à de grands envois de pianos Pleyel, Wolff et Cie, qui sont déballés et que chacun peut aller examiner, rue du Canal 127, et rue Baronne 18. On sait que ces pianos sont les premiers du monde et que M. L. Grunewald en est le seul agent. M. Grunewald est aussi l'agent de plusieurs autres grands facteurs de l'Amérique et de l'étranger. Bien que les pianos de Pleyel aient été fabriqués suivant tous les perfectionnements les plus modernes, les prix en sont restés très modérés.

Un mystère.—On vient de découvrir le cadavre d'une femme dont on n'a pu s'assurer l'âge tant la malheureuse était décomposée; elle paraissait être restée plus de trente jours dans l'eau. Elle était dénuée de tout costume. Tout fait croire qu'elle a dû être terriblement déchirée dans les dernières grandes tempêtes et que son linge a été arraché par les vagues.

Plusieurs choses ont étonné ceux qui ont assisté à la levée du corps: d'abord que personne n'ait pu identifier la morte et qu'elle était encore chaussée; sa chaussure n'ayant subi aucune altération par son long séjour dans l'eau. Après examen on a découvert, à l'intérieur de ses souliers les mots suivants: "*Fanchi boot*" ce qui fit aisément comprendre pourquoi la morte était encore parfaitement chaussée. Même les dames qui n'ont pas l'intention de passer trente jours sous l'eau trouveront avantage à se chausser avec la botte Fanchi.

Samuel M. Ervin, d'Ute Creek, comté Colfax, Nouveau Mexique, dit: Si ma femme voulait se reposer à l'âge où elle est arrivée 61 ans, [illegible] "Only Kamp Pad." Voyez les annonces.

Il y a avantage à faire maintenant ses achats de charbon pour l'hiver—Desforges, Montagnet & Cie.

OPERA FRANÇAIS.

Salle Grunewald: Concert de M. Ernesto Pacini.

Les amateurs de drame n'ont tenu aucun compte, avant-hier, de la pluie et du froid, et sont allés bravement passer leur soirée au théâtre de la rue Bourbon, où l'on jouait *Jean la Poste*.

Hier, la *Fille de Mme Angot* a obtenu son succès ordinaire devant une salle assez bien garnie.

La huitième représentation d'*Aïda* devait avoir lieu ce soir; le spectacle a été changé, l'affiche d'aujourd'hui annonce la *Juive*.

Une assemblée choisie était réunie, dimanche, dans le salon de la *Société Philharmonique*, au bâtiment Grunewald, pour assister au concert de M. Ernesto Pacini. Parmi les personnes présentes, on remarquait des professeurs de piano et des personnes d'une compétence bien connue en matière musicale.

La séance a été ouverte par la *Danse des Sylphes* de Fumagalli, joué par M. Pacini.

Les Sylphes, comme on sait, sont des génies des deux sexes enfantés par la rêverie religieuse du moyen âge.

Impalpables et légers comme des parfums, ils peuplent l'air, leur élément particulier, et se mettent au service des hommes, surtout des amoureux dont ils portent les pensées et les soupirs, quand l'amant et la bien-aimée sont séparés l'un de l'autre.

M. Pacini a joué ce premier morceau avec une netteté irréprochable et beaucoup d'éclat. Peut être y a-t-il mis un peu trop de vigueur. Des sylphes dansant dans l'air sont plus légers même que les corpuscules qui tourbillonnent dans un rayon de soleil; les notes qui en indiquent les mouvements doivent être enlevées avec la légèreté du vol de l'hirondelle effleurant la surface des eaux transparentes.

La *Fille de l'Air*, du même auteur, est encore une pensée musicale qui demande, outre l'agilité des doigts, une touche extrêmement délicate. M. Pacini l'a très bien joué; il en a fait ressortir la grâce et la légèreté, sans que son jeu perdit rien de l'éclat qui le caractérise.

Dans le morceau diaboliquement difficile de Liszt, *Venezia e Napoli*, le jeune pianiste a montré qu'il était entièrement maitre de son instrument, même en présence des compositions qu'un esprit bizarre et tourmenté semble avoir écrites pour jeter des défis aux exécutants.

M. Pacini a tiré de son piano un volume de son remarquable, en faisant entendre le *Miserere del Trovatore* arrangé par Gottschalk. La vigueur, l'éclat, la netteté et la sonorité sont évidemment les qualités dominantes de ce jeune artiste. Mais ce dernier morceau nous a fait voir où son jeu laisse à désirer. Ici, il ne s'agit plus d'une œuvre d'imagination, de pur esprit; le *Miserere*, est une plainte désespérée, un cri sorti d'un cœur brisé par la douleur. Ici, il faut du sentiment, de l'expression; il faut pleurer intérieurement, pour faire pleurer le piano et toucher l'auditeur.

M. Pacini, bien que très jeune, a réglé ses comptes, si l'on peut parler de la sorte, avec ce qui tient au mécanisme de son art; maintenant il lui reste à en interpréter l'âme. En méditant sur la mission de la musique, en se pénétrant du sens intime de chaque morceau qu'il jouera, il trouvera la réponse désirée. Comme toutes les facultés affectives, le sentiment artistique se développe par la réflexion et la pratique.

MM. Joubert et D'Aquin, comme de bons frères en Apollon, ont prêté leur concours à M. Pacini.

M. Joubert a joué, avec l'entrain et la désinvolture qu'on lui connait, le *Caprice* de Vieuxtemps.

M. D'Aquin, on le sait, n'est pas seulement un flûtiste achevé; il compose. La *Berceuse* et la *Légende*, que l'on a entendues dimanche, sont de lui. Un compositeur est un homme qui sent, pense et exprime ses idées et ses émotions. Il y a de l'horizon chez notre jeune compatriote; plus il montera, par des efforts ardus et persévérants, sur la montagne escarpée de l'art, plus il verra cet horizon s'agrandir et s'illuminer.

Macte bonâ virtute, generose puer!

A. M.

Academie de Musique.—Le Surprise Party de Rice vient d'avoir deux magnifiques soirées. Les acteurs, qui composent cette troupe, ont beaucoup de talent, et nous ne doutons pas qu'ils ne fassent de superbes recettes pendant toute la semaine. Les Revels règneront sur l'affiche jusqu'à jeudi soir, après quoi ils céderont la place à Hiawata, dont la musique est de Rice et le libretto de Childs. Bonne veine pour l'Académie de Musique.

Théatre St-Charles.—Nous avons déjà annoncé le succès du vieux Drury avec Annie Pixley et M'Liss. Cette actrice est inimitable dans ses spécialités, et la mise en scène, travail nouveau de Harry Dressel, qui s'est vraiment surpassé, est admirable. Cette semaine comptera brillamment dans le bénéfice du vieux Drury.

Nous lisons dans l'*Orphéon*, journal musical très distingué de Paris, des appréciations très heureuses sur les œuvres de MM. Rolling père et fils de cette ville. Nous reproduisons ci-après ces appréciations, pensant qu'elles feront plaisir aux nombreux amis de ces deux estimables compositeurs:

Extrait de "L'Orphéon" du 5 décembre 1880.

ROLLING, (de la Nlle-Orléans.)

Triomphal March, Voix de la Nuit, Rêverie et Danse de Pluton.

Fantaisie—Valse pour piano.

Ils sont deux Rolling. Bien les discerner et différencier n'est pas chose facile. Ces frères Lyonnet du piano mettent ou une certaine coquetterie ou pas mal d'astuce à ne pas trop s'aventurer sur le terrain de la critique. [illegible] Hubert Rolling n'est pas seulement un compositeur pour son instrument, mais bien un poëte, un chercheur, un artiste dans la plus haute acception du mot. Il ne chante que lorsque l'inspiration le tient, et la chose arrive encore assez souvent; [illegible]

La pureté, la sobriété classique [illegible]

MARIEU DE MONTEL.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

La livraison 4ème, tome 5, des comptes-rendus de cette Société littéraire et scientifique, nous est parvenue à une heure trop avancée pour que nous puissions faire plus aujourd'hui que d'en accuser réception. Ce numéro, que nous venons de lire avec une attention qui s'est soutenue jusqu'à la dernière page, contient des matières dont l'importance et la variété le recommandent au lecteur d'une manière toute spéciale. Demain, nous nous ferons un plaisir et un devoir de donner à nos lecteurs un aperçu de cette intéressante livraison.

LOUISIANE.

[*Sentinelle de Thibodeaux du 8 janvier.*]

Opéra.—Mercredi et Jeudi soirs, il y a eu grande fête pour la population de Thibodeaux, à la salle *Waverly*. La *Mariticna*, *Chow Fleur*, *Irish Doctor*, et les *Cloches de Corneville*, ont été exécutés avec un rare ensemble par la troupe Fay Templeton, Star Alliance, composée d'artistes d'un mérite peu commun. Parmi les artistes qui se sont fait le plus remarquer et applaudir nous avons remarqué Alice Vane, Fay et John Templeton. Il est vraiment à regretter, pour une ville comme Thibodeaux, dont la population sait apprécier le talent, qu'on n'ait pas encore trouvé des gens assez entreprenants pour doter notre ville d'une salle de concert plus convenable que la salle Waverly où tout tombe en ruines. Une salle telle que nous la comprenons, et telle que les marchands devraient la comprendre serait un nouvel aliment pour le commerce, qui par manque d'esprit d'entreprise s'en va tous les jours en déclinant.

(*L'Observateur de St-Martin.*)

Vendredi dernier notre village a été le théâtre de scènes déplorables que nous mentionnons à regret. Après avoir fêté trop largement la veille de l'an, des jeunes gens se sont oubliés jusqu'à faire feu sur la maison de M. Aubert avec pistolets et carabines.

De pareilles actions ne demandent aucun commentaire. Et pendant ce temps que faisait notre police, et pourquoi n'arrêtait-elle pas les perturbateurs de la paix publique?

Celui qui accepte une charge d'officier de police doit au moins en assumer les responsabilités. Il ne doit pas s'attendre à être couché sur un lit de roses comme un sybarite, et il doit comprendre qu'il lui faut maintenir l'ordre à tout prix.

(*L'Etoile d'Ibérie.*)

Récoltes.—Les roulaisons, sauf dans quelques cas exceptionnels, sont ou seront à peu près toutes terminées au moment où nous écrivons. En général le rendement dans notre paroisse peut être évalué à un boucaut cinq huitièmes par arpent, ou à peu près 1,800 livres, ce qui est un résultat satisfaisant.

D'autre part les dépenses extra, causées par le mauvais temps et la rareté des travailleurs, peuvent être évaluées à 28 ou 30 pour cent au-delà de ce qu'elles furent l'année dernière.

La paroisse Ste-Marie, dont le sol a de grands avantages sur le nôtre pour la culture de la canne, donnera approximativement un rendement de 2000 à 2100 livres par arpent, les dépenses extra étant à peu près les mêmes. Un fait à noter c'est que les travailleurs blancs ont à peu près tous préféré de s'engager avec les petits planteurs, qui tous ou presque tous pouvaient facilement obtenir tout le labeur dont ils avaient besoin, tandis que, sauf quelques rares exceptions, les grandes plantations éprouvaient une très grande difficulté à se pourvoir. La cause, nous la connaissons, mais ne voulant nuire à personne et ayant toute raison de croire qu'il y aura amélioration, nous préférons nous taire.

(*Journal d'Ibérie.*)

Pluie.—Les pluies continuelles ont rendu les chemins impraticables. Il faut avoir des affaires très importantes à traiter pour oser sortir de chez soi par un temps et des chemins pareils. Dans notre ville, il est difficile de trouver des rues où la boue est tellement bien triturée qu'elle pourrait servir, en la ramassant telle qu'elle est, à la confection de la brique.

Le bois de chauffage est excessivement rare et à des prix exorbitants en raison du mauvais état de nos chemins.

Achetez votre charbon, aux plus bas prix du marché, du Grand Lake Coal Co., coin des rues Gravier et Carondelet.

M. THIERS ET LA RÉPUBLIQUE ACTUELLE.

Le *Standard* vient de publier sur M. Thiers, un article qui a fait sensation à Londres, et qu'on attribue à la plume d'un des hommes politiques les plus considérables d'Angleterre. En voici le passage principal:

Il était trop Français, trop patriote, trop clairvoyant, pour regarder devant ou derrière lui, pour jamais entrer dans les rangs de ceux qui ont déclaré la guerre à la religion ou à l'Eglise. Cette phrase: "Le cléricalisme, voilà l'ennemi!" il l'eût citée comme un argument de plus pour justifier l'épithète sévère qu'il avait naguère infligée à son auteur. Il aurait regardé la persécution des ordres religieux avec horreur et aversion l'horreur, non d'un sacristain, mais d'un homme d'Etat; l'aversion, non d'un fanatique: mais d'un personnage né pour gouverner. Il aurait considéré comme une provocation criminelle à la guerre civile, la croisade prêchée gratuitement contre une classe de gens qui ont servi la France à l'heure du danger avec un zèle et un dévouement incomparables. Aux yeux de M. Thiers, tout le monde était français qui aimait la France ou du moins qui l'aimait assez pour ne point la diviser en deux camps. Le patriotisme était chez lui une véritable passion; or, il savait qu'il ne pouvait servir son pays qu'à la condition d'en réunir toutes les forces vives. S'il avait pu entendre les arguments que M. Paul Bert invoque depuis quelques jours pour exclure violemment l'enseignement religieux des écoles primaires, il se serait demandé si la France était encore le pays de saint Louis ou du sens commun.

A l'appui de ces appréciations, nous pouvons citer une lettre écrite par M. Thiers en 1848, publiée récemment:

J'ai toujours cru qu'il fallait une religion positive, un culte, un clergé, et qu'en ce genre, ce qu'il y avait de plus ancien était ce qu'il y avait de meilleur, comme c'était ce qu'il y avait de plus respectable. Aujourd'hui, que toutes les idées sociales sont perverties, et qu'on vient nous donner, dans chaque village, un instituteur jacobin, je regarde le curé comme une indispensable rectification des idées du peuple.

Il lui enseignera au moins, au nom du Christ, que la douleur est nécessaire dans tous les états, qu'elle est la condition de la vie, et que, quand les pauvres ont la fièvre, ce ne sont pas les riches qui la leur envoient.

Quant à la liberté d'enseignement, je suis changé!

—Je le suis, non par une révolution dans mes convictions, mais par une révolution dans l'état social.

Quand l'Université représentait la bonne et sage bourgeoisie française, enseignait nos enfants suivant les méthodes de Rollin, donnait la préférence aux saines et vieilles études classiques sur les études physiques et toutes matérielles des prôneurs de l'enseignement professionnel, oh! alors, je lui voulais sacrifier la liberté de l'enseignement. Aujourd'hui je n'en suis plus là.

Et pourquoi?

Parce que rien n'est où il était.

L'Université, tombant aux mains des matérialistes et des jacobins, prétend enseigner à nos enfants un peu de mathématiques, de physique, de sciences naturelles et *beaucoup de démagogie*. Je ne vois de salut, s'il y en a, que dans la liberté d'enseignement.

Je suis tout ce que j'étais; mais je ne porte mes haines et ma chaleur de résistance que là où est aujourd'hui l'ennemi. *Cet ennemi, c'est la démagogie*, et je ne lui livrerai pas le dernier débris de l'ordre social, c'est-à-dire l'établissement catholique.

THIERS.

Jardin Wenger.—A l'établissement ce recommandé sous le nom qui précède, un orchestre [illegible] Ou y entend de bonne musique et on y prend d'excellentes consommations.

Hostetter's Bitters.—On ne saurait trop en recommander l'usage aux personnes des deux sexes qui touchent à la vieillesse et qui, pour se garantir contre les vicissitudes du climat ou les premières atteintes de la maladie, n'ont plus l'aide puissante de la jeunesse. Les Bitters de Hostetter, tout nous ne voulons certainement pas faire une panacée, sont pour les constitutions faibles un précieux adjuvant: ils stimulent l'appétit, facilitent la digestion, règlent les fonctions de l'intestin et contribuent de la sorte à la conservation de la santé. Il est, on le sait, infiniment plus aisé de prévenir la maladie que de la guérir; or, les amers de Hostetter, comme le démontre l'expérience, sont un sûr préventif des affections du foie, de l'estomac, et de quelques autres organes essentiels. Ce n'est pas sans raison que nombre de médecins en recommandent l'usage.

—Quartier Clichy.

Deux jeunes personnes échangent des confidences sur leurs "époux" respectifs.

—Oui, dit l'une, le mien me traite bien mal! Figure-toi ce qu'il a fait hier soir, pour une petite vivacité que j'avais eue.... je lui avais jeté à la tête, je crois, un flambeau, puis la pendule, je tenais l'autre flambeau, j'allais le lui jeter à la tête....

—Eh bien?

—N'a-t-il pas eu la lâcheté de se mettre devant l'armoire à glace! je me suis arrêtée!

—A propos du petit terme du 8 octobre.

La scène se passant dans le mois de juillet dernier.

Un locataire besogneux, à un de ses copains.

Ah! j'aimais bien mieux le mois de juillet de la première République que celui d'aujourd'hui!!!

Tu ne te rappelles donc pas son nom:

—"Terme y dort!"

Approbation d'un Révérend.

Le Rév. C. A. Harvey, D. D. de l'Université de Howard, de Washington, a adressé la lettre suivante à MM. H. H. Warner & Co, de Rochester, New York:

Messieurs, le premier plaisir à certifier que je connais depuis deux ans le remède connu de Warner intitulé: le "Safe Kidney and Liver Cure," et que je connais aussi sa remarquable efficacité curative dans les maladies invétérées et soi disant incurables de Bright en cette ville. Dans quelques-unes de ces maladies, qui étaient les plus avancées et arrivées déjà presque à leur dernier degré, et qui avaient été abandonnées par les deux écoles, la prompte amélioration produite par ce remède m'a paru vraiment miraculeuse. Je suis convaincu que pour les maladies de Bright, à quelque degré qu'elles soient arrivées il n'y a pas de remède qui puisse être mis en comparaison avec celui de Warner.

Respectueusement votre,

C. A. HARVEY.

Charbons Pittsburg, Anthracite et Canne fournis aux bateaux à vapeur, fabriques, presses à coton, familles et planteurs, en gros ou en détail, à très bas prix. Desforges, Montagnet & Cie.

Marié, samedi, 8 janvier 1881, à la Cathédrale St-Louis, par le Révérend Père Mignot, M. P. L. CUSACHS à Mlle LOUISE ALLAIN, tous deux de cette ville.—Pas de cartes.

Décédé à l'Anse-aux-[illegible], paroisse Plaquemines, dimanche 9 janvier 1881, à 7 heures 15 minutes du soir, AUGUSTE GEOFFROY, âgé de 50 ans.

Décédée hier, à onze heures du matin, à l'âge de 24 ans, VICTORINE MERLE, femme de P. Maste, native de cette ville. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu, cette APRES MIDI, à 4 heures précises, de sa dernière résidence, rue des Remparts, entre Poydras et Lafayette.

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.—Casernes et Versailles.—Réunion spéciale du Conseil d'Administration le JEUDI, 13 courant, à 7 heures P. M., à la salle de la société.

Affaires importantes et pressantes.

Par ordre de F. D. SEGHERS, Président.

E. A. Peyroux, Secrétaire.

AVIS D'ÉLECTION.—Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice, Casernes et Versailles.—Les officiers et membres de cette Société sont par le présent avis notifiés que l'élection du médecin, pour l'année 1881, aura lieu, le JEUDI, 13 courant, de 2 heures à 7 heures P. M. à la salle habituelle des réunions.

Les médecins qui sont membres de la société, auront seuls le droit de concourir, et les votes seront pris du département pour celui de la rue Louisa aux Abattoirs et celui de la rue Louisa à la rue du Canal: les sociétaires de chaque section votant seuls pour leur médecin.

Les applications doivent être adressées au No 82, Passage de la Bourse, chez le secrétaire qui donnera aux postulants toutes les informations voulues.

Par ordre du Conseil d'Administration.

F. D. SEGHERS, Président.

E. A. Peyroux, Secrétaire. 11 janv—3t

AVIS SPECIAL.—Aux actionnaires de la New Orleans Butchers Hide & Tallow Co.—Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1881.—L'assemblée annuelle de cette compagnie aura lieu aux bureaux No 45 rue North Peters, entre celles Douane et Bienville, JEUDI, 13 janvier 1881, à 1 heure de l'après-midi.

L. LAVEDAN, Président.

J. P. Rouede, Secrétaire. 11 janv—

GRUNEWALD,

SALLE GRUNEWALD

RUE BARONNE 18 —ET— RUE DU CANAL 127, (Bâtisse Touro)

Dépôt général et agence exclusive des fameux Pianos, connus du monde entier, les

PIANOS

De Pleyel, Wolff & Co., de Paris.

Les plus durables instruments sous ce climat, les plus favoris et les plus populaires à cause de leurs qualités musicales.

MM. Pleyel, Wolff & Co. fabriquent maintenant des Pianos sur des modèles entièrement nouveaux et avec les derniers perfectionnements que la science et l'habileté ont pu inventer.

Les conditions et les prix restent aussi libéraux et raisonnables qu'auparavant.

Les derniers envois par le steamer [illegible] sont en déballage et prêts pour l'inspection des visiteurs.

Nous représentons aussi les grands facteurs de Pianos STEINWAY, WEBER, KNABE, FISCHER et nous offrons leurs instruments en grande variété pour la vente de job et le commerce de détail. Votre visite est respectueusement sollicitée.

L. GRUNEWALD, SALLE GRUNEWALD, Rue Baronne 18, et rue du Canal 127.

M. F. W. Schmidt, qui répare les pianos, a son bureau dans mon magasin rue du Canal 127. 11janv.—

Perdu.

Un chèque No 84 de cent quinze piastres et 16 cents ($115 16), tiré sur la Germania National Bank, par J. L. Nevers à l'ordre de B. Labardens, et transféré par ce dernier à J. P. Carrère. La personne qui aurait trouvé ce chèque est priée de le rapporter à J. P. Carrère, Commercial Pavillion, au pied de la rue Poydras attendu que le paiement du dit chèque a été arrêté. 11 jan—3t

Cuisinière.

On demande une bonne CUISINIÈRE. S'adresser rue Esplanade, No 247, près Claiborne. 9 janv—

On demande

Pour la campagne, une femme de 30 à 40 ans pour faire le service courant d'un ménage. S'adresser rue de Chartres, 61. 9 jan..2 f

On demande

Une femme française d'un âge moyen pour gardienne d'enfant et pour se rendre généralement utile. S'adresser avec des recommandations au No 651 de la rue St-Charles, entre Quatrième et Washington. 9 jan—

On demande

Une bonne domestique de maison au No 321, rue Bourbon. 6 janv—5t

Avis.

Les soussignés, ont formé une société sous le nom de OGDEN & RAYNE, pour la vente de Bagging et Ties, rue de l'Union No 16, Nlle-Orléans. Ils continueront les agences pour E. Carver Company Gins and [illegible] et matériaux pour Shafts Belting Company, de St Louis.

FRED. N. OGDEN. BENJ. G. L. RAYNE. Obtenant RAYNE & CO

Nlle-Orléans, 1er Janvier 1881. 1er janv—2 sem

Mme ALEXANDRINE.

SOMNAMBULE d'une grande lucidité pour maladies et renseignements, continue ses consultations à son nouveau domicile, No 19 Passage de l'Arsenal, entre St-Pierre et Orléans, Nlle-Orléans. 25 déc—1 m. D. Mar. V.

CHAUSSURES
CHAUSSURES
Occasion
Rare et Exceptionnelle!

IMPORTANTE FACTURE!! Vente Syndicale!!

Graham & Co. vs Schenectady. Shoe Agency vs le même.

500,000 Paires
DE TOUS GENRES

Provenant des meilleures manufactures de Boston, New-York, Cincinnati et Philadelphie.

Vendues sans limite!
CHEZ ANGAUD

Au coin ROYALE et Ste-ANNE

Nous n'énumérons pas de PRIX.

RIEN DE CHIMÉRIQUE!!!

NOUS GARANTISSONS: L'ELEGANCE, La supériorité des matériaux, Et la modicité des prix,

(NOTA)—En offrant au public l'immense facture qui nous a été consignée et que nous vendrons sans limite, nous ne pouvons énumérer ni les qualités ni les prix de cet immense stock. Mais nous dirons: Venez et visitez. Les chaussures que vous payerez $4 50 et $1, nous les vendrons $1 25 et 50 sous. Cela vous convient il? Alors venez

AU COIN **Royale et Ste-Anne.** oct—3m D Ma J

Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 102, rue du Canal.

Onzième état annuel.

Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1881.

Conformément à sa charte l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1880:

Primes sur les risques de feu	$440,219 21
do do mer	40,194 09
do do rivière	42,251 69
Total des primes	$527,664 98
En moins—Primes sur risques non-expirés $153,408 75	
Primes ristournées 5,502 97	
	158,906 72
Primes nettes acquises	378,757 27
A ajouter—Intérêts $19,504 21	
Profits et pertes 36,296 45	55,800 66
	$434,558 03
Pertes payées sur les risques de feu 106,072 10	
do de mer 16,624 84	
do de rivière 16,902 82	
Pertes non liquidées 47,244 34	
186,854 30	
Réassurances 21,688 99	
Réfection (Rebate) 34,788 51	
Commissions d'agences 54,193 93	
Dépenses d'agences 7,231 73	
Taxes et Licences 3,964 87	
Dépenses de bureau 36,420 35	
Dépenses annuelles, bureau des assureurs, corps de sauvetage et Rebates 8,499 70	334,732 40
Bénéfice net	99,825 63

A une assemblée spéciale de la Direction tenue le 7 janvier 1881 il a été résolu:

1° De passer $44,403 97/100 à profits et pertes pour dépréciation du vieux portefeuille de l'Association.

2° De payer sur demande un dividende d'intérêt de CINQ POUR CENT pour le second semestre de 1880, faisant dix pour cent pour l'année sur le capital.

3° De porter au Fonds de Réserve QUINZE POUR CENT de la balance des profits de primes, conformément aux articles III et V de la charte.

4° Et de payer aux actionnaires un dividende de QUINZE POUR CENT sur le montant NET de leurs primes acquises et participantes pour l'année 1880, en sus de la réfaction (rebate) ou dividende anticipé de 15 0/0 déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant BRUT de leurs primes.

Après avoir passé $44,403 97/100 au compte de profits et pertes, l'Association a pour

ACTIF.

Argent en banque	$111,441 96
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 —
Entre les mains de ses agents	37,291 40
$200,000 bons des Etats-Unis 4 0/0	224,000 —
Prêts sur hypothèques	34,760 22
Prêts sur nantissement	3,512 —
Effets à recevoir pour primes	364 02
Effets à recevoir	1881 —
Actions	10,646 —
Propriétés foncières	86,025 —
Primes en voie de recouvrement	38,495 42
Valeur de la balance du dépôt dans la New Orleans National Banking Association	12,799 19
	$574,216 93

PASSIF.

Capital	$300,000 —	
Fonds de réserve	30,180 68	
Primes sur risques non-expirés	153,409 75	
Pertes non-réglées	47,244 34	
Dividendes non-réclamés	2,966 50	533,795 27
Surplus		$40,421 66

Bénéfice net de 1880		$99,825 63
Emploi: Dépréciation du vieux portefeuille	44,403 97	
Dividende d'intérêt du 1er semestre	15,000 —	
Surplus	40,421 66	99,825 63

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.

Léon Sére, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire public, ce 7me jour de janvier 1881.

G. Le GARDEUR, Jr., Notaire public.

Directeurs:

HENRI ABRAHAM.	B. W. HUNTINGTON.
P. LANAUX.	J. S. LANAUX.
E. M. SCOTT.	A. LAMBERT.
J. P. ZATARAIN.	J. PLAISENT.
L. A. WILTZ.	TH. BRIERRE.
HY. TREMOULET.	G. LANAUX.

9 janv—1m

ENCORE UNE TUILE
POUR LA
CONCURRENCE!

La grande exterminatrice des PRIX ÉLEVÉS lance une fois de plus au public un de ses cris de guerre qui font accourir la foule anxieuse de satisfaire ses goûts avec une somme minime.

PREMIÈRE BOUSCULADE!!

Bottes claquées, pour demoiselles, 75c la paire.

Bottes claquées, pour dames, $1 la paire.

Bottes en peau, pour fillettes, 75c la paire

Brodequins en peau, pour fillettes, 75c la paire.

Pantoufles en drap, à dessins, pour dames, 50c la paire.

Bottes lacées, pour bébés, 25c la paire.

Splendides bottines pour messieurs, $1.50 la paire.

Bons brodequins, en peau, pour enfants, 75c la paire.

Belles bottes à talons, pour enfants, 75c la paire.

Bottes à boutons, claquées, $1 la paire.

Et plus de 200 caisses de souliers d'autres genres offerts dans les mêmes proportions que la liste ci-dessus.

PRESSEZ-VOUS!! VIVEMENT!!

Toujours en vente

LE BLACK CROOK! LA BOTTE FAUCHE!

Pantoufles pour bals. Souliers vernis pour messieurs,

Et tous les derniers genres de chaussures pour dames, demoiselles et enfants.

10,000 catalogues à la disposition du public. On en expédie, sur demande, dans toutes les parties du pays.

Articles pour la campagne, pour hommes, demoiselles, dames et enfants.

L'Etoile Rouge!

Coin Canal et Baronne. NLLE-ORLEANS, LNE.

ARTHUR DURIEU, PROPRIÉTAIRE.

PRÊTS D'ARGENT.

Les personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE", rue Baronne, 43, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1838. Possédant de vastes capitaux, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits et offrir des avantages spéciaux dans les cas de prêts excédant cent dollars. 9jan—1an

A. Brousseau's Son,
17 RUE DE CHARTRES.

TAPIS
DES DERNIERS GENRES ET MODÈLES.

Le plus grand stock du Sud.

ARTICLES DE TAPISSERIE.

Les prix conviendront à tous. 2 janv—

Un bon livre est la MEILLEURE ÉTRENNE.
H. BILLARD,
LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Successeur de HEBERT & CIE., 59 Rue de Chartres, COIN BIENVILLE.

10,000 volumes pour Etrennes.

PAPETERIES NOUVELLES.

Plumes, Porte-plumes, porte-crayons or,

Porte-monnaies,

Albums à Photographie,

Pupitres, Nécessaires. Boîtes à ouvrage,

Dominos, Lotos, Damiers, Etc., Etc.

Scrap Books, Picture Books,

Boîtes de couleurs, Boîtes d'instruments de Mathématiques, Pinceaux, &c.

Livres à Images pour jeunes enfants.

Reçu par steamer Mississippi: Un envoi des célèbres CHOCOLATS NAPOLITAINS de Guérin-Boutron, Chocolats à la crème, MASSON, DRAGÉES et PRALINES SURFINES, FRUITS CRISTALLISÉS. 28 déc—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 10 JANV—CLASSE No 7. Tirage de 4 heures P. M.

50	26	14	57	33	52	19	58	63	31	68	16

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public [illegible] dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature ce 10 janv 1881—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN, LOUIS E. PILIÉ, Commissaires.

[illegible]

CHEZ WALSHE.

Avantages pour les acheteurs au comptant.

CHEMISES
—ET—
ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES

LE STOCK LE MIEUX CHOISI ET LES PRIX LES PLUS BAS —A LA— Nouvelle-Orléans.

Ulysse A. Guéringer, récemment de la maison P. P. Tricou, et Auguste Langier, récemment de la maison Léon Godchaux, seront heureux de voir leurs amis chez

B. T. WALSHE,
13 RUE ST-CHARLES. 9 jan—1m. Mar.J.D.

L'ECONOMIE

Est le chemin de la fortune, et ce chemin conduit au grand magasin de MEUBLES et de MIROIRS de MONTGOMERY, bâtisse Moresque, où peut se voir le plus grand assortiment de Meubles, Miroirs français et allemands, fins et ordinaires qui soient dans le pays, aux plus bas prix.

Aussi, en magasin, 1500 lits-cottages, à colonnes hautes et basses, 500 douzaines Chaises en roseaux et en bois, 200 douzaines Lavabos simples ou s'ouvrant, 200 Bureaux à dessus en bois ou avec marbre, Articles convenables pour le commerce de la campagne qui seront vendus un peu au-dessus des prix coûtants.

Gagnez du temps et de l'argent en allant au magasin où vous trouverez un fonds de marchandises qui vous permettra de faire de bons choix.

Marchandises livrées sans frais de charroi.

M. & B. J. MONTGOMERY. 26 déc—2m MaS D

GEO. E. STRONG

Annonce respectueusement que, pour être agréable aux visiteurs, il tiendra son magasin ouvert tous les soirs jusqu'au 1er de l'An.

Les personnes résidant à la Nlle-Orléans, aussi bien que les étrangers, sont invités à venir examiner son riche assortiment d'articles pour cadeaux de Noël et de Jour de l'An: Diamants, magnifique bijouterie en or, bijouterie en argent, articles en argent solide, Montres, Pendules, articles de fantaisie, etc.

115......Rue du Canal......115. 19déc—1m—Dim. MaJeu

MONTRES.
Waltham Watch.Co.

MONTRES en argent, pour hommes à clé......$13

MONTRES en argent, pour hommes à remontoir......15

MONTRES en or, pour hommes, à remontoir......40

MONTRES suisses, pour jeunes garçons, à remontoir......18

MONTRES suisses en or, pour dames, à clé......35

MONTRES suisses en or, pour dames, à remontoir......45

Une paire de boucles d'oreilles solitaires exceptionnellement beaux pesant 18 karats, à très bas prix.—Vaste assortiment de plus petites pierres d'une très belle eau.

A. B. GRISWOLD & Co., coin des rues Canal et Royale. 19 déc—1m.

C. ROUYER,
COIN
CHARTRES et CONTI.

L'USAGE établi de faire, une fois l'an, des Cadeaux, et le moment de cette époque approchant, l'invite le public à venir visiter son Stock de Marchandises, choisi spécialement pour cet objet et qui par la modicité des prix défie toute concurrence. J'offre à vendre le plus grand et le bel assortiment de Montres, Bijouterie, Pendules, Jumelles d'Opéra, Lunettes, Pince-nez, ainsi Services d'Argenterie pure, tels que Couverts de table, Demi-couverts pour enfant, Gobelets, Rondeaux de serviettes, etc., etc.

Spécialité pour les Couverts Alfénide et Orfèvrerie en Plaqué. 19déc—

MODES ET ROBES.

Modes d'Automne et d'Hiver —CHEZ—

Mme E. FOERSTER,

Etablissement de Modes et de Costumes,

15......RUE BARONNE......15

En face de la Salle Grunewald.

Mme E. FOERSTER informe respectueusement les dames, ses amies et ses clientes, qu'elle reçoit constamment les dernières et les plus fraîches modes en

Chapeaux et Bonnets Parisiens à soie, peluche, castor, cygne et feutre, pour dames et demoiselles.

Toques et Capottes pour fillettes et enfants.

Plumes d'Autruche et de Fantaisie, Fleurs, Rubans et Ornements de Modes.

Une spécialité à l'établissement de Mme Foerster, est

LA CONFECTION DES ROBES, selon les dernières et les plus élégantes modes de Paris.

ROBES ET COSTUMES POUR LA SCÈNE faits dans un bref délai et aux prix les plus modérés.

15......RUE BARONNE......15 7nov—6m

Cadeaux Cadeaux

46 RUE DE CHARTRES.

Que ceux qui sont embarrassés pour les Cadeaux de la Noël et du Jour de l'An AILLENT CHEZ

AUGUSTE DOUSSAN

Parfumeur savonnier, 46 rue Chartres.

Ils y trouveront le plus grand assortiment et le choix le plus varié de Boîtes de Parfumerie que l'on ait encore vu à la Nlle-Orléans [illegible] 12 déc—1mois

E. SIMON offre au public les dernières nouveautés en PHOTOGRAPHIES. Il vient de recevoir du Nord une grande variété de paysages qui, pour le genre et l'élégance, ne pourraient être surpassés. Il vient d'acheter le droit de patente pour l'exécution des portraits procédé Lambert, portraits dont on ne saurait trop vanter les qualités: durée, brillant, velouté. M. Simon signale surtout à l'attention publique ses portraits de grandeurs naturelle à l'huile, au crayon à l'encre de Chine. Pour la ressemblance parfaite et le fini exquis, ces portraits ne sauraient être surpassés. Les vieux portraits peuvent être agrandis et les couleurs pâlies reproduites. Les négatifs de M. Cassanova sont en la possession de M. Simon et des duplicates peuvent en être obtenus. N'oubliez pas le No 21 de la rue Hôpital. Prix étonnamment bas. 9jan—1m D.M J.

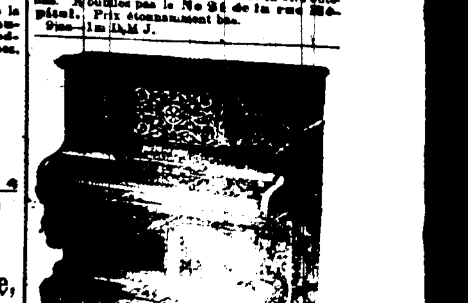

CHEZ

WERLEIN

135--RUE DU CANAL--135

SE TROUVENT LES

Meilleurs Cadeaux pour les Fêtes.

LES

PIANOS CHICKERING

LES

PIANOS MATHUSHEK

Ces PIANOS durables à un son pur et large, se vendent plus que les autres sur ce marché, et sont les meilleurs qui se puissent avoir.

Orgues de salon, les plus récents Morceaux de Musique, Livres reliés, Folios, [illegible], Couvertures de Piano, Tabourets, Pupitres et Instruments de Musique de tout genre y compris Boîtes à musique, Accordéons, Harmonicas de bouche, vendus à très bas prix.

Vieux Pianos acceptés en paiement en partie de Pianos neufs. Un examen de mon stock convaincra ceux qui sont intéressés à faire quelque achat.

P. WERLEIN,
135 rue du Canal.
24 déc—1m

DÉPOT DE GLACES FRANÇAISES
—ET—
Magasin d'Art.
L. UTER,
38......RUE ROYALE......38

Le plus vaste et le plus riche assortiment de GLACES FRANÇAISES POUR CHEMINÉES —ET DE— TRUMEAUX qu'il y ait au Sud, de tous les genres, de toutes les grandeurs et de tous les prix; aussi, la collection la plus complète et recherchée de GRAVURES —ET DE— PHOTOGRAVURES, dans cadres des genres les plus élégants et les plus artistiques.

Un immense assortiment de STORES POUR FENÊTRES, CORNICHES, LOUPES DE RIDEAUX, CHROMOS, PORTRAITS et CADRES DE PORTRAITS de toutes descriptions, aussi MATÉRIAUX POUR ARTISTES, MOULURES DE PORTRAITS ET DE CHAMBRES, CORDES A PORTRAITS et GLANDS.

Les ordres de la campagne, en gros ou en détail, exécutés promptement. 12déc—

KRUG & CO.,
CHAMPAGNE.
A. ROCHEREAU & CIE.,

16 & 18 rue St-Louis, NOUVELLE-ORLEANS,

6 rue South William, NEW YORK,

SEULS AGENTS. 25 déc—1m

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT.

A transféré son bureau au No 3 1/2 rue Commerce [illegible] 3 oct—

Terres à vendre.—La Banque des Citoyens de la Louisiane offre à vendre un grand nombre de plantations, fermes et terres vacantes situées dans les diverses paroisses de l'Etat, et elle maintenant prête à donner de bons titres pour ces propriétés. Les personnes désirant acquérir [illegible] s'adresseront à la Banque. [illegible] demande recevra une attention prompte.

JAS. J. TARLETON, Caissier. 1er janv—